



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 24 septembre 2018  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Guy Desjardins, maire  
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1  
Mario Zanth, conseiller du quartier 2  
Carl Grimard, conseiller du quartier 3  
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5  
Krysta Simard, conseillère du quartier 6  
Michel Levert, conseiller du quartier 7  
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

Fonctionnaires Helen Collier, directrice générale  
Monique Ouellet, greffière  
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h05.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RECOMMANDATION COW2018-143**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Mario Zanth

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le retrait de l'item 5.1. Lettre du Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario au sujet du Prix du conseil 2019.

**ADOPTÉE, telle que modifiée**

**3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)**

**4. Délégations / Présentations (aucune)**

**5. Pétitions / Correspondance**

**5.2 Lettre du Club de tir à l'arc de Rockland demandant une salle de tir à l'aréna Jean-Marc Lalonde**

Suite aux commentaires, M. Pierre Boucher explique que cet organisme se qualifie pour avoir le taux horaire pour les organismes sans but lucratif.

### **5.3 ALENA - Programme de gestion de fourniture de produits laitiers**

Le maire Desjardins mandate le personnel à préparer une résolution pour considérer l'appui de cette correspondance.

### **6. Avis de motion (aucun)**

### **7. Période de Questions/Commentaires (aucune)**

### **8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (aucun)**

### **9. Rapports des Comités/Services**

#### **9.1 Comparaison - bâtiments accessoires**

Les membres du conseil discutent des divers éléments à considérer dans la superficie accordée aux bâtiments accessoires. Suite aux commentaires, M. Julian Lenhart explique que la recommandation est d'amender le règlement de zonage à cet effet, mais aussi pour d'autres sections désuètes du règlement. Il ajoute que cet amendement serait prévu pour la nouvelle année.

#### **RECOMMANDATION COW2018-144**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** Mario Zanth

**QUE** le comité plénier recommande au conseil de mandater le département d'Infrastructure et Aménagement du territoire d'apporter un amendement au règlement de zonage pour réduire la hauteur d'un bâtiment accessoire dans les zones résidentielles de l'aire urbaine de Rockland de 5 mètres à 3,8 mètres et d'évaluer les options pour les diverses grandeurs de la zone urbaine résidentielle.

**ADOPTÉE, telle que modifiée**

#### **9.2 Projet SharePoint**

Suite aux questions, Rob Kehoe explique que Danny Petrillo s'est assuré que le système informatique de la Cité était en mesure de supporter le projet.

Suite aux questions, Mme Ouellet explique que les documents seront numérisés se feront au fur et à mesure à partir de la date d'implantation.

#### **RECOMMANDATION COW2018-145**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Krysta Simard

**QUE** le Comité plénier recommande que le Conseil adopte un règlement pour autoriser le Maire et la Greffière à octroyer un contrat à StoneShare Inc. pour l'implémentation du projet d'intranet et système de gestion des documents SharePoint, tel que décrit dans la demande de soumission no. F18-ADM-2018-027, pour un montant de 171 450,00 \$, excluant la TPS.

**ADOPTÉE**

### **9.3 Rapport financier sur le budget opérationnel – 31 août 2018**

Suite aux questions, M. Pierre Boucher explique que la Cité n'a pas reçu la confirmation que la subvention des CUPR sera de 125 000\$. Mme Helen Collier ajoute que le rapport contient les projections envisagées, mais que des changements sont possibles.

#### **RECOMMANDATION COW2018-146**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Jean-Marc Lalonde

**QUE** le rapport no. FIN2018-035, étant le rapport financier sur le budget opérationnel pour la période se terminant le 31 août 2018, soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

### **9.4 Subdivision Verdon – Octroi pour des services d'ingénierie**

#### **RECOMMANDATION COW2018-147**

**Proposée par** Krysta Simard

**Appuyée par** Diane Choinière

**QUE** le comité plénier recommande que le Conseil adopte un règlement pour autoriser le maire et la greffière à octroyer un contrat à Atrél Engineering Ltd. pour la somme de 85 895,00\$ pour de la conception et des services d'ingénierie.

**ADOPTÉE**

### **9.5 Mise à jour du bouclage de l'aqueduc pour les chemins Landry et Russell**

#### **RECOMMANDATION COW2018-148**

**Proposée par** André J. Lalonde

**Appuyée par** Diane Choinière

**QUE** le rapport No. INF2018-037, soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

## 9.6 Érosion du ruisseau qui longe les propriétés privées situées aux 1058 et 1052, chemin Baseline

Suite aux discussions, M. Julian Lenhart explique que M. Éric Leroux a rencontré les résidents. Il explique que l'option 1 qui est recommandée est de reconnaître un drain naturel.

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique que l'eau provient d'un bassin versant et de toutes les terres agricoles et non développées. Il ajoute que l'érosion n'est pas causée par la Cité, mais par des terres instables. Les membres du conseil discutent du sujet.

M. Laviolette explique qu'il comprend l'idée de faire une demande de drain municipal, mais que cela n'est pas la seule solution. Il explique qu'il aimerait que l'option de la servitude soit choisie afin de lui permettre le moins de coûts. Les membres du conseil discutent de la situation.

### **RECOMMANDATION COW2018-149**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Mario Zanth

**QUE** le Comité plénier recommande au Conseil d'approuver l'option 1, étant que la Cité n'assume aucune responsabilité ni responsabilité financière pour l'érosion du ruisseau qui longe les propriétés privées situées aux 1058 et 1052, chemin Baseline.

**DIFFÉRÉE**

## 9.7 Subdivision proposée pour le chemin Caron (C.H. Clément) - Analyse de l'état d'urgence de la route en cas d'inondation après le développement

### **RECOMMANDATION COW2018-150**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Mario Zanth

**ATTENDU QUE** l'Administration a rencontré le développeur et ses consultants, et

**ATTENDU QUE** le développeur a fourni une analyse approfondie qui appuie la conception et répond aux exigences du département ;

**QUE** le comité plénier recommande au conseil d'approuver le scénario de conception présenté dans le *Post-Development Emergency Overland Flow Route Analysis* de McIntosh Perry datée du 14 septembre 2018, tel que recommandé dans le rapport INF2018-042.

**ADOPTÉE**

**9.8 Demande de réduction de frais du Upper Canada District School Board pour un amendement au plan de lotissement – Rockland District High School, 1004 rue Saint-Joseph**

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique qu'aucun plan de lotissement n'a été soumis et donc qu'aucun suivi n'a pu être fait.

**RECOMMANDATION COW2018-151**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** Carl Grimard

**QUE** le comité plénier recommande que le Conseil refuse de réduire les frais d'ingénierie pour le Rockland District High School.

**ADOPTÉE**

**9.9 Options de services sanitaires pour le secteur de Clarence Creek et de Bourget**

Suite aux commentaires, M. Julian Lenhart explique que le but du rapport est de regarder l'impact du développement potentiel.

**RECOMMANDATION COW2018-152**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** André J. Lalonde

**QUE** le Comité plénier recommande que le Conseil mandate le personnel de la Cité à poursuivre des études plus détaillées et plus approfondies afin de déterminer l'alternative la plus efficace et la plus rentable pour soutenir la croissance dans les limites des villages.

**ADOPTÉE**

**10. Autres items**

Le conseiller André J. Lalonde demande pourquoi un détour a été fait sur le chemin Lacasse au lieu du chemin Bouvier. M. Lenhart explique le processus.

La conseillère Diane Choinière demande s'il est possible de remplacer les ponceaux privés qui sont très rouillés et troués. M. Lenhart répond que le remplacement des ponceaux privés n'est plus possible depuis l'adoption d'un règlement à ce sujet en 2017.

**11. Ajournement**

Le maire lève l'assemblée à 21h24.

---

Guy Desjardins, maire

---

Maryse St-Pierre, greffière adjointe